



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le mercredi 19 mars 2014 à 9 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, président, monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président, madame la conseillère Myriam Nadeau et messieurs les conseillers Maxime Tremblay et Martin Lajeunesse formant quorum du comité. Monsieur le conseiller Gilles Carpentier, vice-président du comité exécutif, préside la séance.

Sont également présents, madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale, messieurs André Lambert, directeur général adjoint et Melvin Jomphe, directeur de cabinet et M^e Suzanne Ouellet, greffier.

CE-2014-251

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUES LES 22 ET 29 JANVIER, 5, 12 ET 19 FÉVRIER 2014 AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 18 FÉVRIER 2014

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances ordinaires du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 22 et 29 janvier, 5, 12 et 19 février 2014 ainsi que la séance spéciale tenue le 18 février 2014.

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux comme soumis.

Adoptée

CE-2014-252

SOUMISSION 2013 SP 359 - SERVICES PROFESSIONNELS - CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX - RÉAMÉNAGEMENT DU SECTEUR RIVERAIN DE LA RUE JACQUES-CARTIER - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MYRIAM NADEAU

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Groupe Qualitas inc., 420, boulevard Maloney Est, bureau 6, Gatineau, Québec, J8P 1E7, pour la fourniture de services professionnels de laboratoire, en géotechnique, en génie de l'environnement et en contrôle des matériaux pour le projet « Réaménagement du secteur riverain de la rue Jacques-Cartier » pour un montant total approximatif de 172 270,26 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 23 janvier 2014, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2012-589 du 19 juin 2012.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30363-016-28709	141 407,31 \$	Tronçon de la rue Jacques-Cartier - Contrôle de la qualité - Chantier
18-12004-028-28710	9 323,56 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, aqueduc et égouts - Étude avant-projet - Collecteur pluvial - Rue Saint-Antoine
18-12047-001-28711	4 661,77 \$	Réfection du Quai des Artistes
04-13493	7 491,64 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	9 385,98 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-253

DÉROGATION AU RÈGLEMENT NUMÉRO 44-2003 CONCERNANT LE BRUIT - TRAVAUX DE CHARGEMENT ET DE DÉCHARGEMENT DE MATÉRIAUX ET D'ÉQUIPEMENTS, MISE EN PLACE DE POMPES À BÉTON ET TRAVAUX RELATIFS À L'OPÉRATION DE BÉTONNAGE SUR LE CHANTIER DU PROJET RÉSIDENTIEL « LE XII » - 119, RUE WELLINGTON - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE l'article 6 du Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau stipule que des opérations de chargement et de déchargement de marchandises, matériaux ou autres à un terrain, entre 22 h et 7 h, doivent être autorisées par le comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 du Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau stipule que les travaux sur un chantier de construction qui se situe à moins de 150 mètres d'un immeuble servant d'hébergement s'effectuant hors des heures permises, soit du lundi au samedi entre 7 h et 21 h, doivent être autorisés par le comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du projet de construction en cours de l'édifice à logements de douze étages situé au 119, rue Wellington :

- des travaux relatifs à des opérations de chargement et de déchargement de matériaux et équipements ainsi que la mise en plan de la pompe à béton devront être effectués entre 6 h et 7 h du lundi au samedi, et ce, du mois de mars 2014 jusqu'à la fin du mois de juillet 2015 (16 mois);
- des travaux relatifs à l'opération de bétonnage, c'est-à-dire le polissage du béton, devront être réalisés entre 21 h et 3 h, deux jours par semaine du lundi au vendredi, du mois de mars 2014 jusqu'à la fin du mois de mars 2015 :

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'entrepreneur EBC inc. à effectuer des travaux de chargement et de déchargement de matériaux et d'équipements entre 6 h et 7 h du lundi au samedi, du mois de mars 2014 jusqu'à la fin du mois de juillet 2015, et des travaux d'opération de bétonnage deux fois par semaine de 21 h à 3 h du lundi au vendredi, du mois de mars 2014 jusqu'à la fin du mois de mars 2015, dans le cadre du projet de construction de l'édifice à logements de douze étages situé au 119, rue Wellington.

Adoptée

CE-2014-254

SOUSSION 2013 SP 183 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - CONCEPTION, PLANS, DEVIS ET SURVEILLANCE - PONCEAUX ET FOSSÉS - ROUTE 307, RUES DU VIRGILIER ET PAQUIN - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - CÉDRIC TESSIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme WSP Canada inc., 500, boulevard Gréber, 3^e étage, Gatineau, Québec, J8T 7W3, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils afin de préparer des plans et des devis pour appel d'offres de travaux de ponceaux et de fossés sur les rues du Virgilier et Paquin et effectuer la surveillance avec résidence des travaux, pour un montant approximatif de 107 329,16 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 10 décembre 2013, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, et le prix le moins élevé compte tenu de l'égalité du pointage final entre deux firmes, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2012-589 du 19 juin 2012.

QUE ce comité autorise la firme WSP Canada inc. à présenter, pour approbation, tous les documents se rapportant à ces travaux, aux autorités compétentes en la matière.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-13021-005-28708	96 813,94 \$	Taxe dédiée aux infrastructures 2013 - Réfections - Pluies - Ponceaux Virgilier et Saint-Louis
04-13493	4 667,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	5 847,72 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-255

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC DE RÉSERVER LE SOLDE RESTANT DE L'AIDE FINANCIÈRE JUSQU'AU 31 MARS 2015 - CONSTRUCTION DE LA ROUTE VERTE, ENTRE LA ROUTE 315 ET LA RUE GEORGES - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - MARC CARRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2011-325 du 19 avril 2011, demandait une aide financière au ministère des Transports du Québec pour la construction d'un tronçon de la Route Verte le long de la route 148, entre la route 315 et la rue Georges;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec a accordé une aide financière d'au plus 48 500 \$ (représentant 25 % du coût total estimé) à la Ville de Gatineau pour la construction du tronçon de la Route Verte le long de la route 148, entre la route 315 et la rue Georges;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de construction de la partie est de ce tronçon projeté de la Route Verte, entre la route 315 et le pont Major, sont maintenant terminés et que le coût total est de 63 995,28 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la Ville, en vertu de la résolution numéro CE-2012-130 du 8 février 2012, demandait au ministère des Transports du Québec de réserver le solde restant de l'aide financière accordée au montant de 33 209,88 \$ jusqu'au 31 mars 2014, afin de permettre à la Ville de compléter la construction de la partie ouest du tronçon de la Route Verte, entre le pont Major et la rue Georges;

CONSIDÉRANT QUE les travaux de construction de la partie ouest de ce tronçon projeté de la Route Verte, entre le pont Major et la rue Georges, ont été de nouveau reportés afin de compléter les transactions immobilières et le déplacement des réseaux techniques urbains requis dans le cadre de ces travaux;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire que la Ville demande au ministère des Transports du Québec de réserver le solde de 33 209,88 \$ jusqu'au 31 mars 2015, en ce qui concerne les travaux de construction de la partie ouest de ce tronçon de la Route Verte, entre le pont Major et la rue Georges :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le Service des infrastructures à adresser au ministère des Transports du Québec une demande pour réserver le solde restant de l'aide financière accordée au montant de 33 209,88 \$ jusqu'au 31 mars 2015, afin de permettre à la Ville de compléter la construction de la partie ouest du tronçon de la Route Verte, entre le pont Major et la rue Georges.

Adoptée

CE-2014-256

PROJET-PILOTE DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉUTILISABLES DANS LES ÉCOCENTRES DE LA VILLE DE GATINEAU

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau s'est dotée d'un plan de gestion des matières résiduelles visant l'application du principe des 3RV-E;

CONSIDÉRANT QUE la subvention octroyée par la Fédération canadienne des municipalités dans le cadre de la construction de l'écocentre de l'Aéroparc exige le déploiement de mesures permettant d'atteindre l'objectif de détourner 50 % des matières résiduelles présentement envoyées à l'enfouissement;

CONSIDÉRANT QU'un pourcentage non négligeable du tonnage de matières résiduelles collectées en bordure de rue lors de collectes spéciales ou apportées aux écocentres peut bénéficier d'une seconde vie;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Grands Frères Grandes Sœurs de l'Outaouais est à même de développer un projet d'envergure permettant la collecte de matières réutilisables et la distribution de ces dernières dans un important partenariat avec le milieu communautaire;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'engendre aucun coût supplémentaire pour la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la signature du protocole d'entente entre la Ville de Gatineau et l'organisme Grands Frères Grandes Sœurs de l'Outaouais afin que puisse démarrer le projet-pilote de collecte des matières réutilisables dans les écocentres de la ville de Gatineau.

Le directeur du Service de l'environnement est autorisé à signer le protocole.

Adoptée

CE-2014-257

PROJET-PILOTE DE COLLECTE DES MATIÈRES TEXTILES DANS LE RÉSEAU DES ÉCOCENTRES DE LA VILLE DE GATINEAU

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau s'est dotée d'un plan de gestion des matières résiduelles visant l'application du principe des 3RV-E;

CONSIDÉRANT QUE les matières textiles représentent approximativement 3 400 tonnes pouvant potentiellement être détournées de l'enfouissement;

CONSIDÉRANT QUE la subvention octroyée par la Fédération canadienne des municipalités dans le cadre de la construction de l'écocentre de l'Aéroparc exige le déploiement de mesures permettant d'atteindre l'objectif de détourner 50 % des matières présentement envoyées à l'enfouissement;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme TRI-Outaouais s'est donné pour mission d'exploiter un centre de récupération, de tri et de recyclage de matières principalement textiles afin de protéger l'environnement tout en offrant un lieu de travail et d'intégration à des personnes ayant des limitations fonctionnelles. De plus, TRI-Outaouais souhaite s'impliquer dans une démarche de sensibilisation afin d'éduquer la population à la nécessité de recycler;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme TRI-Outaouais est financièrement appuyé par le CLD Gatineau et qu'il offre des débouchés principalement régionaux aux matières textiles détournées de l'enfouissement;

CONSIDÉRANT QUE le projet est à coût zéro pour la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la signature du protocole d'entente entre la Ville de Gatineau et l'organisme Tri-Outaouais afin que puisse démarrer le service de collecte des matières textiles dans les écocentres de la ville de Gatineau.

Le directeur du Service de l'environnement est autorisé à signer le protocole.

Adoptée

CE-2014-258

**SOUSSION 2014 SP 011 - SERVICES PROFESSIONNELS SPÉCIALISÉS -
EXPLOITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES ET
SUIVI DES OUVRAGES DE SURVERSES - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Aquatech, Société de gestion de l'eau inc., 4750, avenue Henri-Julien, bureau RC-050, Montréal, Québec, H2T 2C8, pour la fourniture de services professionnels spécialisés pour l'exploitation des ouvrages d'assainissement des eaux usées et le suivi des ouvrages de surverses pour un montant total approximatif pour deux ans de 499 844,47 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 28 janvier 2014, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée à la résolution numéro CM-2012-589 du 19 juin 2012.

Le contrat sera d'une durée de deux ans prenant effet à la date d'adjudication avec la possibilité de le prolonger pour deux périodes additionnelles d'une année.

Après la première année du contrat, les prix seront révisés selon l'Indice des prix à la consommation.

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2015 à 2018, les sommes nécessaires afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-41530-431-28704	69 390,57 \$	Stations de pompage - Services techniques
02-41470-411-28705	99 687,13 \$	Usine de traitement des eaux usées - Masson-Angers - Services professionnels et de génie
04-13493	8 151,41 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	10 212,58 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 14 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-259

**ACQUISITION DE GRÉ À GRÉ DE TROIS PARTIES DE LOTS POUR LA
RÉGULARISATION DE L'EMPRISE DE LA RUE DU PROGRÈS - 110, 130 ET 150,
RUE DU PROGRÈS - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - MARC
CARRIÈRE**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Frédéric Lemieux est propriétaire du lot 2 467 061 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, connu et désigné comme étant le 110, rue du Progrès;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Roger Brazeau est propriétaire du lot 2 467 062 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, connu et désigné comme étant le 130, rue du Progrès;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jacques Prud'Homme est propriétaire du lot 2 467 124 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, connu et désigné comme étant le 150, rue du Progrès;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau doit acquérir une partie de ces trois terrains dans le but de régulariser l'emprise de la rue du Progrès;

CONSIDÉRANT QUE suite aux négociations, des ententes sont intervenues avec les propriétaires, lesquels acceptent de céder les parties de terrains requises à la Ville de Gatineau, comme décrit ci-dessous :

Propriétaires	Partie des lots	Superficies	Prix d'acquisition	Dates de signature
Frédéric Lemieux 110, rue du Progrès	2 467 061	12,1 m ²	1 100 \$	12 janvier 2014
Roger Brazeau 130, rue du Progrès	2 467 062	71,1 m ²	7 000 \$	9 janvier 2014
Jacques Prud'Homme 150, rue du Progrès	2 467 124	11,6 m ²	1 100 \$	9 janvier 2014

CONSIDÉRANT QUE le Service de la gestion des biens immobiliers recommande que la Ville de Gatineau procède à l'acquisition des parcelles requises, et ce, aux conditions prévues au contrat type de la Ville de Gatineau et aux autres conditions stipulées dans les promesses de cession négociées et dûment signées;

CONSIDÉRANT QUE la valeur marchande des parcelles requises a été déterminée par monsieur Charles Lepoutre, évaluateur agréé, dans un rapport d'évaluation daté du 14 novembre 2013;

CONSIDÉRANT QUE tous les services municipaux concernés ont été consultés et sont favorables à ces transactions :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise l'acquisition d'une partie du lot 2 467 061 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, d'une superficie de 12,1 m², au montant de 1 100 \$ plus les taxes applicables, et ce, aux conditions habituelles prévues au contrat type de la Ville de Gatineau ainsi qu'aux autres conditions stipulées dans le document « Promesse d'achat d'immeuble » négociée et dûment signée par monsieur Frédéric Lemieux en date du 12 janvier 2014;
- autorise l'acquisition d'une partie du lot 2 467 062 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, d'une superficie de 71,1 m², au montant de 7 000 \$ plus les taxes applicables, et ce, aux conditions habituelles prévues au contrat type de la Ville de Gatineau ainsi qu'aux autres conditions stipulées dans le document « Promesse d'achat d'immeuble » négociée et dûment signée par monsieur Roger Brazeau en date du 9 janvier 2014;
- autorise l'acquisition d'une partie du lot 2 467 124 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Papineau, d'une superficie de 11,6 m², au montant de 1 100 \$ plus les taxes applicables, et ce, aux conditions habituelles prévues au contrat type de la Ville de Gatineau ainsi qu'aux autres conditions stipulées dans le document « Promesse d'achat d'immeuble » négociée et dûment signée par monsieur Jacques Prud'Homme en date du 9 janvier 2014;
- autorise le Service de la gestion des biens immobiliers à prolonger tout délai de signature de l'acte de vente comme prévu à l'offre d'achat, si requis;
- mandate le Service du greffe à préparer les documents nécessaires relatifs à ces transactions.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30730-034-28706	9 541,38 \$	Divers travaux de réfection et d'aménagement du réseau routier - Masson-Angers - Du Progrès : du boulevard des Laurentides à Laurette-Routhier
04-13493	460,00 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	576,32 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-260

CESSION D'UNE SERVITUDE RÉELLE ET PERPÉTUELLE D'UTILITÉS PUBLIQUES EN FAVEUR DE BELL CANADA ET VIDÉOTRON S.E.N.C. - PARTIE DES LOTS 2 730 965, 2 735 895 ET 2 721 735 AU CADASTRE DU QUÉBEC - RUE SAINT-RÉDEMPTEUR - DESSERTÉ DU CHALET DE L'ÎLE - CLUB DE TENNIS DE HULL - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau est propriétaire des lots 2 730 965, 2 735 895 et 2 721 735 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, situés à l'ouest de la rue Saint-Rédempteur;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre du projet de construction du Chalet de l'Île sur le lot 2 721 735 au cadastre du Québec, par le Club de tennis de Hull, lequel sera rétrocédé à la Ville à la fin des travaux, le Club de tennis a reçu une demande de cession de servitude réelle et perpétuelle de Bell Canada et Vidéotron S.E.N.C. afin d'alimenter adéquatement le futur bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE les lots faisant partie de l'assiette de la servitude projetée appartiennent à la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE dans ce contexte, Bell Canada et Vidéotron S.E.N.C demandent de leur céder une servitude réelle et perpétuelle d'utilités publiques, sur une partie des lots 2 730 965, 2 735 895 et 2 721 735 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull;

CONSIDÉRANT QUE l'installation de ces infrastructures est essentielle pour la Ville puisqu'elles permettront au Chalet de l'Île d'être desservi par Bell Canada et Vidéotron S.E.N.C;

CONSIDÉRANT QUE le Service de la gestion des biens immobiliers recommande la cession et la publication au Registre foncier du Québec d'une servitude réelle et perpétuelle d'utilités publiques, comme démontré au plan préparé le 5 novembre 2013 par monsieur Jean-Yves Lemelin, arpenteur-géomètre, sous le numéro 4957 de ses minutes, à titre gratuit et en faveur de Bell Canada et Vidéotron S.E.N.C. :

Parcelles	Partie des lots	Superficies
Parcelle 1	2 721 735	13,8 m ²
Parcelle 2	2 730 965	21,1 m ²
Parcelle 3	2 735 895	123,7 m ²

CONSIDÉRANT QUE tous les services municipaux concernés ont été consultés et sont favorables à cette transaction :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise la cession d'une servitude réelle et perpétuelle d'utilités publiques, comme démontré au plan préparé le 5 novembre 2013 par Jean-Yves Lemelin, arpenteur-géomètre, sous le numéro 4957 de ses minutes, à titre gratuit et en faveur de Bell Canada et Vidéotron S.E.N.C. :

Parcelles	Partie des lots	Superficies
Parcelle 1	2 721 735	13,8 m ²
Parcelle 2	2 730 965	21,1 m ²
Parcelle 3	2 735 895	123,7 m ²

- mandate le Service du greffe à préparer les documents nécessaires relatifs à la transaction et à procéder à la publication de la servitude au Registre foncier du Québec.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

Adoptée

CE-2014-261

PUBLICATION DE SERVITUDES RÉELLES ET PERPÉTUELLES D'UTILITÉS PUBLIQUES EN FAVEUR D'HYDRO-QUÉBEC SUR LA RUE BOMBARDIER - DESSERTE ÉLECTRIQUE DE L'AÉROPARC INDUSTRIEL - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau est propriétaire des lots 5 138 619, 5 271 361, 5 303 672 et 5 412 457 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, situés au sud de la rue Bombardier dans l'aéroparc industriel de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l'aménagement de la rue Bombardier par la Ville, cette dernière a demandé à Hydro-Québec de réaliser des travaux afin d'alimenter ce nouveau développement en électricité. Dans ce contexte, Hydro-Québec demande de lui céder des servitudes réelles et perpétuelles d'utilités publiques, sur une partie des lots 5 138 619, 5 271 361, 5 303 672 et 5 412 457 au cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT QUE ces servitudes d'utilités publiques permettront à Hydro-Québec d'installer des infrastructures de nature électrique et de desservir correctement la rue Bombardier. L'installation de ces infrastructures est essentielle pour la Ville puisqu'elles permettront la vente des nouveaux terrains industriels municipaux entièrement desservis sur la rue Bombardier;

CONSIDÉRANT QUE le Service de la gestion des biens immobiliers recommande la cession et la publication au Registre foncier du Québec de servitudes réelles et perpétuelles d'utilités publiques, comme démontré au plan préparé par monsieur Jean-Yves Lemelin, arpenteur-géomètre, sous le numéro 4975 de ses minutes, à titre gratuit et en faveur d'Hydro-Québec:

Parcelles	Partie des lots	Superficies
Parcelle 1	5 138 619	102,4 m ²
Parcelle 2	5 271 361	60,0 m ²
Parcelle 3	5 303 672	75,0 m ²
Parcelle 4	5 412 457	15,8 m ²

CONSIDÉRANT QUE tous les services municipaux concernés ont été consultés et sont favorables à cette transaction :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité:

- autorise la cession de servitudes réelles et perpétuelles d'utilités publiques, comme démontré au plan préparé par monsieur Jean-Yves Lemelin, arpenteur-géomètre, sous le numéro 4975 de ses minutes, à titre gratuit et en faveur d'Hydro-Québec :

Parcelles	Partie des lots	Superficies
Parcelle 1	5 138 619	102,4 m ²
Parcelle 2	5 271 361	60,0 m ²
Parcelle 3	5 303 672	75,0 m ²
Parcelle 4	5 412 457	15,8 m ²

- mandate le Service du greffe à préparer les documents nécessaires relatifs à la transaction et à procéder à la publication des servitudes au Registre foncier du Québec. Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

Adoptée

CE-2014-262

**RÉDUCTION DE L'ASSIETTE DE LA SERVITUDE D'UTILITÉS PUBLIQUES
NUMÉRO 19 623 929 - LE PLATEAU DE LA CAPITAL S.E.N.C. - DISTRICT
ÉLECTORAL DU PLATEAU - MAXIME TREMBLAY**

CONSIDÉRANT QUE le Plateau de la Capitale S.E.N.C. est propriétaire des lots 5 012 131-P, 5 012 125 et 5 012 128 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Gatineau;

CONSIDÉRANT QU'une servitude d'utilités publiques en faveur de la Ville de Gatineau, cédée à titre gratuit par le Plateau de la Capitale S.E.N.C., a été publiée le 10 décembre 2012 sous le numéro 19 623 929 sur l'ensemble des lots 5 012 131-P, 5 012 125 et 5 012 128 (anciennement les lots 3 835 834, 3 836 014 et 3 836 091) au cadastre du Québec, l'autorisant à installer et à entretenir des conduites d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial, comme identifié au plan de monsieur Marc Fournier, arpenteur-géomètre, sous le numéro 16276 de ses minutes;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Le Plateau de la Capitale S.E.N.C. a fait parvenir à la Ville de Gatineau une demande de réduction de servitude, comme identifié au plan de monsieur Marc Fournier, arpenteur-géomètre, sous le numéro 17957 de ses minutes, afin d'éviter une situation d'empiètement sur leur futur projet domiciliaire, qui consiste en une réduction de la profondeur de la servitude d'une distance de 50 centimètres;

CONSIDÉRANT QU'après consultation des services municipaux concernés, il appert qu'une telle réduction de la servitude permettrait à la Ville de continuer à entretenir les conduites d'aqueduc, d'égouts sanitaire et pluvial sans en subir aucun préjudice;

CONSIDÉRANT QUE le Service de la gestion des biens immobiliers recommande la réduction de l'assiette de la servitude numéro 19 623 929, comme identifié au plan préparé par monsieur Marc Fournier, arpenteur-géomètre, sous le numéro 17957 de ses minutes;

CONSIDÉRANT QUE tous les services municipaux concernés ont été consultés et sont favorables à cette transaction :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la réduction de l'assiette de la servitude d'utilités publiques numéro 19 623 929 comme identifié au plan préparé par monsieur Marc Fournier, arpenteur-géomètre, sous le numéro 17957 de ses minutes.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer les documents aux fins de la présente.

Adoptée

CE-2014-263

**COÛTS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA LOCATION DE TAPIS-MOQUETTES
DANS DIVERS ÉDIFICES MUNICIPAUX - APPEL D'OFFRES 2010 SP 149**

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2010-1731 du 24 novembre 2010, octroyait un contrat à la firme Services G&K, 201, promenade Innes, local 280, Ottawa, Ontario, K1B 1E3, pour la location de tapis-moquettes dans divers édifices municipaux des différents secteurs de la ville, pour un montant total annuel de 29 107,53 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la durée du contrat initial était de trois ans et comportait deux options de renouvellement d'une année chacune et qu'il s'agit de la quatrième année du contrat;

CONSIDÉRANT QUE les demandes d'ajouts étaient inconnues au moment de l'octroi du contrat;

CONSIDÉRANT QUE le contrat inclut une clause qui permet d'ajuster les quantités selon les besoins;

CONSIDÉRANT QUE le Service des travaux publics ne se prévaudra pas de la dernière année optionnelle du contrat :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine les coûts supplémentaires au montant de 23 985,26 \$ incluant les taxes, au contrat de la firme G&K, 201, promenade Innes, local 280, Ottawa, Ontario, K1B 1E3, pour la location de tapis-moquettes dans divers édifices municipaux des différents secteurs de la ville, portant le coût du contrat total pour la période de quatre ans à 140 415,38 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les divers postes budgétaires d'entretien des édifices concernés.

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-264

RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-03 - 359 378,92 \$ - PÉRIODE DU 26 JANVIER AU 1^{er} FÉVRIER 2014

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-03 au montant de 359 378,92 \$ pour la période du 26 janvier au 1^{er} février 2014.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-265

RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-04 - 418 236,25 \$ - PÉRIODE DU 2 AU 8 FÉVRIER 2014

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-04 au montant de 418 236,25 \$ pour la période du 2 au 8 février 2014.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-266

RATIFICATION DE LA LISTE DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉRO B-05 - 627 516,04 \$ - PÉRIODE DU 9 AU 15 FÉVRIER 2014**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité ratifie la liste des locations et des achats de biens non durables numéro B-05 au montant de 627 516,04 \$ pour la période du 9 au 15 février 2014.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-267

SOUSSION 2014 SP 026 - LOCATION DE TONDEUSES ET DE TRACTEURS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Carrière & Poirier Équipement Ltd., 5024, route 17, Alfred, Ontario, K0B 1A0, pour la location de tondeuses et de tracteurs, sur la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 193 020,03 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée en date du 11 février 2014, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71425-516-28712	26 459,52 \$	Terrains sportifs - Location à long terme - Machinerie
02-71440-516-28713	147 650,00 \$	Tonte des pelouses et fauchage des hautes herbes - Location à long terme - Machinerie
04-13493	8 394,00 \$	TPS à recevoir - ristourne
04-13593	10 516,51 \$	TVQ à recevoir - ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-268

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-08 D'UN MONTANT TOTAL DE 340 858,82 \$ - PÉRIODE DU 20 AU 26 FÉVRIER 2014**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-08 d'un montant total de 340 858,82 \$ pour la période du 20 au 26 février 2014.

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-269

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-07 D'UN MONTANT TOTAL DE 400 817,04 \$ - PÉRIODE DU 13 AU 19 FÉVRIER 2014**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-07 d'un montant total de 400 817,04 \$ pour la période du 13 au 19 février 2014.

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-270

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 6 - 14 864,83 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 7 - 548 773,12 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 6 - 7 725,06 \$ - LISTES DES EMBAUCHES NUMÉRO 6 - 619 659,43 \$ ET NUMÉRO 54 - 5 364,56 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 6, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 7, la liste des réquisitions numéro 6 ainsi que les listes des embauches numéros 6 et 54 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 6	Pièces de comptes à payer	14 864,83 \$	17 au 21 février 2014
Liste PD numéro 7	Pièces de comptes à payer	548 773,12 \$	17 au 21 février 2014
Liste des réquisitions numéro 6	Pièces de comptes à payer	7 725,06 \$	17 au 21 février 2014
Liste des embauches numéro 6	Embauches de personnel temporaire	619 659,43 \$	10 au 14 février 2014
Liste des embauches numéro 54	Embauches de personnel temporaire	5 364,56 \$	10 au 14 février 2014

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-271

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 7 - 5 538,92 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 8 - 444 599,97 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 7 - 8 337,99 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 7 - 123 580,05 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 7, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 8, la liste des réquisitions numéro 7 ainsi que la liste des embauches numéros 7 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 7	Pièces de comptes à payer	5 538,92 \$	24 au 28 février 2014
Liste PD numéro 8	Pièces de comptes à payer	444 599,97 \$	24 au 28 février 2014
Liste des réquisitions numéro 7	Pièces de comptes à payer	8 337,99 \$	24 au 28 février 2014
Liste des embauches numéro 7	Embauches de personnel temporaire	123 580,05 \$	17 au 21 février 2014

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-272

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-09 D'UN MONTANT TOTAL DE 724 173,89 \$ - PÉRIODE DU 27 FÉVRIER AU 5 MARS 2014

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-09 d'un montant total de 724 173,89 \$ pour la période du 27 février au 5 mars 2014.

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-273

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 8 - 14 480,76 \$ - ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 9 - 458 574,49 \$ - LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 8 - 9 015,01 \$ - LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 8 - 364 064,66 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 8, accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 9, la liste des réquisitions numéro 8 ainsi que la liste des embauches numéros 8 :

Numéro des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 8	Pièces de comptes à payer	14 480,76 \$	3 au 7 mars 2014
Liste PD numéro 9	Pièces de comptes à payer	458 574,49 \$	3 au 7 mars 2014
Liste des réquisitions numéro 8	Pièces de comptes à payer	9 015,01 \$	3 au 7 mars 2014
Liste des embauches numéro 8	Embauches de personnel temporaire	364 064,66 \$	24 au 28 février 2014

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-274

ABROGATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO CE-2008-69 ET MODIFICATIONS AUX RÉSOLUTIONS NUMÉROS CE-2008-615 ET CE-2008-1765 - TOPONYMIE MUNICIPALE - DESOFFICIALISATION DE NOMS DE RUES - SECTEURS D'AYLMER ET DE HULL

CONSIDÉRANT QUE la Commission de toponymie du Québec a soumis à la Ville une liste de noms ayant reçu un avis favorable de leur part;

CONSIDÉRANT QUE cette commission s'interroge sur le statut des rues apparaissant sur cette liste;

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire du comité de toponymie de la Ville a analysé le document et a émis ses commentaires pour chacune des rues;

CONSIDÉRANT QUE cette analyse a permis d'établir que cinq noms officialisés par le comité exécutif de la Ville de Gatineau doivent être désofficialisés, car les projets résidentiels furent modifiés et que ces voies de communication n'ont jamais été ouvertes;

CONSIDÉRANT QUE les rues ci-dessous n'ont jamais été désofficialisées :

Rues	Secteurs	Résolutions	Dates	Actions
Impasse de la Sœur-Mechtilde	Hull	CE-2008-69	2008-01-23	Abrogation
Rue du Crochet	Aylmer	CE-2008-615	2008-04-23	Modification
Rue de l'Étrier	Aylmer	CE-2008-615	2008-04-23	Modification
Rue du Champollion	Aylmer	CE-2008-1765	2008-11-19	Modification
Impasse du Guimet	Aylmer	CE-2008-1765	2008-11-19	Modification

CONSIDÉRANT QUE le comité de toponymie de la Ville de Gatineau et le Service de l'urbanisme et du développement durable recommandent la désofficialisation de ces voies de communication :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité approuve la désofficialisation des rues apparaissant ci-dessous :

Rues	Secteurs	Résolutions	Dates	Actions
Impasse de la Sœur-Mechtilde	Hull	CE-2008-69	2008-01-23	Abrogation
Rue du Crochet	Aylmer	CE-2008-615	2008-04-23	Modification
Rue de l'Étrier	Aylmer	CE-2008-615	2008-04-23	Modification
Rue du Champollion	Aylmer	CE-2008-1765	2008-11-19	Modification
Impasse du Guimet	Aylmer	CE-2008-1765	2008-11-19	Modification

De plus, que ce comité abroge sa résolution numéro CE-2008-69 du 23 janvier 2008 et modifie ses résolutions numéros CE-2008-615 du 23 avril 2008 et CE-2008-1765 du 19 novembre 2008.

Adoptée

CE-2014-275

ACQUISITION PAR LA VILLE - ARTICLE 72 DE LA LOI SUR LES COMPÉTENCES MUNICIPALES POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE D'UN IMMEUBLE - LOTS 1 345 063, 1 085 921 ET 1 086 218 AU CADASTRE DU QUÉBEC - BOULEVARD DE LA CARRIÈRE - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINT-RAYMOND - LOUISE BOUDRIAS

CONSIDÉRANT QUE le boulevard de la Carrière a été construit il y a plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE suivant l'index aux immeubles du Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Hull, il appert que le transfert d'une partie de cette rue n'a pas été effectué et que celle-ci se trouve toujours au nom d'un particulier;

CONSIDÉRANT QUE l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales permet à une municipalité locale de devenir propriétaire de toute voie ouverte à la circulation publique depuis au moins dix ans, lorsque les formalités prescrites par la Loi ont été accomplies, lesquelles sont :

- La municipalité approuve par résolution une description technique du terrain occupé par la voie, préparée par un arpenteur-géomètre et d'après le cadastre en vigueur pour laquelle elle entend se prévaloir du présent article;
- Une copie de cette description, vidimée par un arpenteur-géomètre, est déposée au bureau de la municipalité;
- La municipalité fait publier deux fois, dans un journal diffusé sur son territoire, un avis contenant :
 - le texte intégral de l'article 72;
 - une description sommaire de la voie concernée;
 - une déclaration précisant que les formalités prévues aux paragraphes 1^o et 2^o ont été accomplies;
- Aucune taxe foncière n'a été prélevée par la municipalité au cours des dix dernières années;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jean-Yves Lemelin, arpenteur-géomètre, a préparé une description technique des immeubles à acquérir conformément aux dispositions de la Loi;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau juge d'intérêt public de se prévaloir de cette procédure pour obtenir un titre de propriété valable sur ces immeubles :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète que la Ville de Gatineau entend se prévaloir de la procédure édictée à l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales concernant l'obtention du titre de propriété des lots 1 345 063, 1 085 921 et 1 086 218 au cadastre du Québec, circonscription foncière de Hull, et, à cet effet, approuve les descriptions techniques préparées par monsieur Jean-Yves Lemelin, arpenteur-géomètre, le 27 janvier 2014, sous les numéros 4982, 4983 et 4984 de ses minutes et déposée au bureau du greffier.

Il est de plus résolu que ce comité mandate le Service du greffe à donner suite à la présente et autorise le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer la déclaration devant être publiée au Bureau de la publicité des droits.

Adoptée

CE-2014-276

REJET DE SOUMISSION 2013 SP 221 - FOURNITURE ET IMPLANTATION D'UN LOGICIEL DE GESTION DE PHOTOS

CONSIDÉRANT QUE la Division de l'approvisionnement a lancé, le 22 août 2013, un appel d'offres public pour la fourniture et l'implantation d'un système de gestion de photos;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues avant la date et l'heure limites de dépôt des soumissions et qu'elles s'avèrent toutes deux non conformes;

CONSIDÉRANT QUE l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujéti à la procédure d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par le comité exécutif, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appels d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité rejette les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres 2013 SP 221.

Adoptée

CE-2014-277

SUBVENTION DE 16 400 \$ - EMBELLISSEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE DE LA TRAVERSÉE - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

CONSIDÉRANT QUE l'école de la Traversée, édifice Sainte-Maria-Goretti, prévoit certains travaux d'aménagement de la cour d'école en faisant l'achat et l'installation d'une structure de jeux au cours de l'année 2014-2015;

CONSIDÉRANT QUE l'école de la Traversée relève de la Commission scolaire des Draveurs;

CONSIDÉRANT QUE l'école de la Traversée, par l'entremise de la directrice, a fait une demande de subvention;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau, par le biais du budget discrétionnaire du conseiller du district électoral du Lac-Beauchamp, désire contribuer au projet d'embellissement de la cour de l'école de la Traversée, édifice Sainte-Maria-Goretti :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- accepte de verser à la Commission scolaire des Draveurs, une subvention de 16 400 \$ pour aider au financement du projet d'embellissement de la cour de l'école de la Traversée, édifice Sainte-Maria-Goretti, provenant du budget discrétionnaire du conseiller du district électoral du Lac-Beauchamp;

- approuve le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Gatineau et la Commission scolaire des Draveurs établissant les obligations et les modalités reliées à l'aide financière.

Le trésorier est autorisé à émettre un chèque de 16 400 \$ à l'ordre de la Commission scolaire des Draveurs, à l'attention de monsieur Bernard Dufourd, directeur général, 200, boulevard Maloney Est, Gatineau, Québec, J8P 1K3, sur présentation d'une pièce de compte à payer par le centre de services de Gatineau.

Le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier sont autorisés à signer le protocole d'entente pour donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972-28707	16 400 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79945-692	16 400 \$		Stéphane Lauzon - du Lac-Beauchamp - Aménagement - Équipements non capitalisables
02-79945-972		16 400 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-278

PARTICIPATION AU CADRE DE PRÉVENTION DES SINISTRES (2013-2020) DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC POUR DES TRAVAUX PRÉVENTIFS DE STABILISATION SUR LES RUES DU PINOT ET SAINT-ÉMILION

CONSIDÉRANT QUE le Cadre de prévention des sinistres du gouvernement du Québec a pour but de permettre la réalisation de travaux afin de réduire le risque de mouvement de sol dans les zones de contraintes;

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Sécurité publique a informé la Ville de Gatineau d'un secteur à risques situé entre les rues du Pinot et Saint-Émilion;

CONSIDÉRANT QUE les élus de la Ville de Gatineau ont été sensibilisés à cette situation lors d'un atelier de travail sur les zones de mouvement de masse;

CONSIDÉRANT QUE le montant de la subvention viendra réduire de 51,5 % le montant total des travaux;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau souhaite profiter de ce programme :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- demande au ministère de la Sécurité publique du Québec d'adhérer au Cadre de prévention des sinistres (2013-2020) pour des travaux préventifs de stabilisation pour le secteur des rues du Pinot et Saint-Émilion;
- autorise le Service des infrastructures à remplir tous les formulaires nécessaires à cet effet et à transmettre au ministère de la Sécurité publique la réclamation finale avec les pièces justificatives pour le versement à la Ville de la contribution financière lorsque les travaux auront été complétés.

Adoptée

CE-2014-279 **ADHÉSION - REGROUPEMENT DES GENS D'AFFAIRES DE LA CAPITALE NATIONALE - ANNÉE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau détient un forfait d'adhésion « Argent » au sein du R.G.A. qui permet l'adhésion d'un maximum de cinq représentants;

CONSIDÉRANT QU'il est possible d'ajouter trois représentants à ce forfait, et ce, sans frais :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'adhésion de mesdames les conseillères Sylvie Goneau et Josée Lacasse au sein du Regroupement des gens d'affaires de la Capitale nationale pour l'année 2014.

Adoptée

CE-2014-280 **SUBVENTION DE 85 \$ - ACADÉMIE DES RETRAITÉS DE L'OUTAOUAIS - ACTIVITÉ BÉNÉFICE - 5 JUIN 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 85 \$ à l'ordre de l'Académie des retraités de l'Outaouais, 331, boulevard de la Cité-des-Jeunes, Gatineau, Québec, J8Y 6T3, à titre de subvention pour l'activité bénéfice qui aura lieu le 5 juin 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	50 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972	35 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-281 **SUBVENTION DE 100 \$ - CLUB DE BADMINTON DE HULL - TOURNOIS DE BADMINTON - SAISON 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DE L'ORÉE-DU-PARC - MIREILLE APOLLON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre du Club de Badminton de Hull, à l'attention de monsieur Jean-François Bastien, 196 rue de Parenchère, Gatineau, Québec, J9H 7R8, à titre de subvention pour l'organisation de tournois pour la saison 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79936-972	100 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-282

SUBVENTION DE 100 \$ - CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL SAINTE-ROSE DE LIMA, CONSEIL 10114 - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre des Chevaliers de Colomb du conseil Sainte-Rose de Lima, numéro 10114, 220, boulevard de l'Hôpital, suite 4, Gatineau, Québec, J8T 8J6, à titre de subvention pour les activités de 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-283

SUBVENTION DE 100 \$ - POLYVALENTE NICOLAS-GATINEAU - ÉQUIPE DE FOOTBALL JUVÉNILE LES PHÉNIX - ACTIVITÉS 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DE BELLEVUE - SYLVIE GONEAU

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre de la Polyvalente Nicolas-Gatineau, 360, boulevard La Vérendrye, Gatineau, Québec, J8P 6K7, à titre de subvention pour les activités 2014 de l'équipe de football juvénile Les Phénix.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-284

SUBVENTION DE 100 \$ - AMIS DE L'ÉTUDIANT OUTAOUAIS - 12^e ÉDITION DU GALA D'EXCELLENCE - 13 MAI 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 100 \$ à l'ordre des Amis de l'Étudiant Outaouais, 459, rue Duquette Ouest, Gatineau, Québec, J8P 3A7, à titre de subvention pour l'organisation de la 12^e édition du Gala d'excellence de l'Étudiant Outaouais qui se tiendra le 13 mai 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-285

SUBVENTION DE 150 \$ - ACTIVITÉ ORGANISÉE AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ D'ALZHEIMER DE L'OUTAOUAIS - 25^e ANNIVERSAIRE - 4 JUIN 2014 - MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier déclare son potentiel conflit d'intérêts sur cette question, déclare qu'il ne participera pas aux délibérations, s'abstiendra de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cet item.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARTIN LAJEUNESSE APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MYRIAM NADEAU

ET RÉSOLU QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre de Classique de Golf René-Brazeau - IGA Extra, à l'attention de monsieur Christian St-Jacques, 720, montée Paiement, Gatineau, Québec, J8R 4A3, à titre de subvention pour une activité qui aura lieu le 4 juin 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79940-972	100 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79935-972	50 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-286

SUBVENTION DE 200 \$ - FONDATION DU PAVILLON DU PARC - ACTIVITÉ BÉNÉFICE - 19 MARS 2014 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de la Fondation du Pavillon du Parc, 124, rue Lois, Gatineau, Québec, J8Y 3R7, à titre de subvention dans le cadre d'une activité bénéfice le 19 mars 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	100 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de-l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79935-972	50 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-287

SUBVENTION DE 200 \$ - CHEVALIERS DE COLOMB DE POINTE-GATINEAU, CONSEIL 5228 - ACTIVITÉS 2014 - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE POINTE-GATINEAU ET DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - MYRIAM NADEAU ET GILLES CARPENTIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre des Chevaliers de Colomb de Pointe-Gatineau, conseil 5228, 635, boulevard de la Gappe, Gatineau, Québec, J8T 8G1, à titre de subvention pour les activités 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79941-972	50 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79942-972	150 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-288

SUBVENTION DE 200 \$ - ASSOCIATION POUR ENFANTS AYANT DES TROUBLES D'APPRENTISSAGE - ACTIVITÉ BÉNÉFICE - 19 MARS 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - GILLES CARPENTIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 200 \$ à l'ordre de l'Association pour enfants ayant des troubles d'apprentissage, 109, rue Wright, bureau 205, Gatineau, Québec, J8X 2G7, à titre de subvention pour une activité bénéfique le 19 mars 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79942-972	200 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-289

SUBVENTION DE 225 \$ - VENT DANS LES LETTRES - CAMPAGNE ANNUELLE DE COLLECTE DE FONDS - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 225 \$ à l'ordre de Vent dans les lettres, 365, boulevard Gréber, pièce 107, Gatineau, Québec, J8T 5R3, à titre de subvention dans le cadre de la campagne annuelle de collecte de fonds.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79948-972	50 \$	Martin Lajeunesse - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79942-972	75 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79935-972	50 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des- Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-290 **SUBVENTION DE 250 \$ - ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE L'ÉDUCATION ET DES AUTRES SERVICES PUBLICS DU QUÉBEC - ACTIVITÉ AU PROFIT DE LA FONDATION LAURE-GAUDREAU - 23 MARS 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 250 \$ à l'ordre de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec secteur Hull-Aylmer, à l'attention de madame Thérèse Viau, 45, rue de l'Été, Gatineau, Québec, J9A 3R1, à titre de subvention pour une activité organisée par l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec au profit de la Fondation Laure-Gaudreault le 23 mars 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79934-972	100 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-291 **SUBVENTION DE 300 \$ - CLUB OPTIMISTE DE TEMPLETON - ACTIVITÉS 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 300 \$ à l'ordre du Club Optimiste de Templeton, C. P. 85005, Gatineau, Québec, J8P 7V2, à titre de subvention pour les activités 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79946-972	300 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-292 **SUBVENTION DE 350 \$ - ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE L'ÉDUCATION ET DES AUTRES SERVICES PUBLICS DU QUÉBEC DES DRAVEURS - ÉLABORATION ET LANCEMENT D'UN RECUEIL - 22 MAI 2014 - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 350 \$ à l'ordre de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec des Draveurs, à l'attention de monsieur Michel Tessier, 2, rue Sainte-Hélène, Gatineau, Québec, J8X 3E9, à titre de subvention pour l'élaboration et le lancement d'un recueil qui aura lieu le 22 mai 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79937-972	50 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79936-972	100 \$	Mireille Apollon - De l'Orée-du-Parc - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-293

SUBVENTION DE 400 \$ - ADOJEUNE INC. - TOURNOI DE HOCKEY BOTTINE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comté autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre de Adojeune inc., 22, rue d'Auvergne, Gatineau, Québec, J8T 6J8, à titre de subvention pour l'organisation du tournoi de hockey bottine 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	50 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79946-972	150 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79947-972	50 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-294

SUBVENTION DE 400 \$ - CLUB DES AÎNÉS LES AMI(E)S DU SOLEIL INC. - ACTIVITÉS 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre de Club des aînés Les Ami(e)s du Soleil inc., à l'attention de monsieur Pierre Charette, président, C. P. 685, Gatineau, Québec, J8P 8B5, à titre de subvention pour l'organisation de différentes activités 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	400 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-295

SUBVENTION DE 400 \$ - OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE GATINEAU - ACTIVITÉS 2014 DE L'ASSOCIATION JOIE DE VIVRE DES RÉSIDENTS DU 240, RUE NOTRE-DAME - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre de l'Office municipal d'habitation de Gatineau, 227, chemin de la Savane, Gatineau, Québec, J8T 1R5, à titre de subvention pour les activités 2014 de l'Association Joie de Vivre des résidents du 240, rue Notre-Dame.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	400 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-296

SUBVENTION DE 400 \$ - POPOTE ROULANTE D'AYLMER - PRÉPARATION DES REPAS POUR L'ANNÉE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 400 \$ à l'ordre de la Popote roulante d'Aylmer, 160, rue Principale, Gatineau, Québec, J9H 3M8, à titre de subvention pour aider à la préparation des repas pour l'année 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79931-972	200 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer - Aménagement - Subventions
02-79932-972	100 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79933-972	100 \$	Richard M. Bégin - De Deschênes - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-297

SUBVENTION DE 550 \$ - FONDATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE GATINEAU - MARCHÉ EN ROSE - 20 SEPTEMBRE 2014 - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 550 \$ à la Fondation du Centre de santé et de services sociaux de Gatineau, 116, boulevard Lionel-Émond, Gatineau, Québec, J8Y 1W7, à titre de subvention pour la participation de madame Mélanie Jamieson (250 \$) et de monsieur Donald Ferland (300 \$) à la Marche en Rose qui aura lieu le 20 septembre 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	50 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

02-79946-972	100 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79942-972	100 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79940-972	50 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79937-972	50 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la- Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des- Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-298

SUBVENTION DE 575 \$ - COLLECTIF RÉGIONAL DE LUTTE À L'ITINÉRANCE EN OUTAOUAIS - BULLETIN NOIR ET BLANC - MEMBRES DU CONSEIL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 575 \$ à l'ordre du Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais, 95, rue Lois, Gatineau, Québec, J8Y 3R5, à titre de subvention pour l'élaboration du bulletin Noir et Blanc.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	100 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des- Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions
02-79941-972	50 \$	Myriam Nadeau - De Pointe-Gatineau - Aménagement - Subventions
02-79942-972	75 \$	Gilles Carpentier - Du Carrefour-de- l'Hôpital - Aménagement - Subventions
02-79944-972	100 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79945-972	50 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79948-972	100 \$	Martin Lajeunesse - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79947-972	50 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-299

SUBVENTION DE 750 \$ - COMITÉ DE VIE DE QUARTIER DU VIEUX-GATINEAU - REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE DU VIEUX GATINEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 750 \$ à l'ordre du Comité de vie de quartier du Vieux Gatineau, à l'attention de monsieur Mustapha Bahri, directeur général, 89, rue Jean-René-Monette, Gatineau, Québec, J8P 5B8, à titre de subvention dans le cadre du projet de revitalisation urbaine intégrée du Vieux Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	750 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-300 **SUBVENTION DE 1 000 \$ - L'AMICALE LAURENT-GROULX LTÉE - ACTIVITÉS 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINT-RAYMOND - LOUISE BOUDRIAS**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 000 \$ à l'ordre de l'Amicale Laurent-Groulx Ltée, à l'attention de monsieur Denis Michaud, secrétaire-trésorier, 9, place Sœur-Élisabeth-de-Hongrie, Gatineau, Québec, J8Z 3L4, à titre de subvention pour l'organisation d'activités pour l'année 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972	1 000 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-301 **SUBVENTION DE 1 500 \$ - LA MAISON DE L'AMITIÉ - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - DENISE LAFERRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 1 500 \$ à l'ordre de La Maison de l'Amitié, à l'attention de madame Nadine Guevremont, coordonnatrice, 58, rue Hanson, Gatineau, Québec, J8Y 3M5, à titre de subvention pour la réalisation de leur fête de quartier.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79938-972	1 500 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-302 **SUBVENTION DE 2 000 \$ - CLUB DE COMPÉTITION DE KARATÉ MASSON-ANGERS-BUCKINGHAM INC. - MEMBRES DU CONSEIL**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 2 000 \$ à l'ordre du Club de compétition Masson-Angers-Buckingham inc., 114, rue Boisvenu, Gatineau, Québec, J8M 1B1, à titre de subvention pour la saison de compétition 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - Maire - Subventions
02-79948-972	200 \$	Martin Lajeunesse - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79947-972	550 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions
02-79946-972	200 \$	Jean Lessard - De la Rivière-Blanche - Aménagement - Subventions
02-79945-972	100 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions
02-79944-972	50 \$	Sylvie Goneau - De Bellevue - Aménagement - Subventions
02-79943-972	100 \$	Daniel Champagne - Du Versant - Aménagement - Subventions
02-79940-972	50 \$	Denis Tassé - De Touraine - Aménagement - Subventions
02-79938-972	50 \$	Denise Laferrière - De Hull-Wright - Aménagement - Subventions
02-79937-972	50 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions
02-79935-972	200 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions
02-79934-972	200 \$	Maxime Tremblay - Du Plateau - Aménagement - Subventions
02-79932-972	50 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions
02-79931-972	100 \$	Josée Lacasse - D'Aylmer - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-303

AUTORISER MADAME LA CONSEILLÈRE SYLVIE GONEAU À PARTICIPER AU CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS À NIAGARA FALLS DU 31 MAI AU 2 JUIN 2014 ET AUX RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS DU 29 MAI AU 3 JUIN 2014 - 3 500 \$

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise madame la conseillère Sylvie Goneau à participer au congrès de la Fédération canadienne des municipalités du 31 mai au 2 juin 2014 à Niagara Falls ainsi qu'aux réunions du conseil d'administration qui auront lieu entre le 29 mai et le 3 juin 2014 au même endroit.

Le trésorier est autorisé à rembourser les frais découlant de la présente autorisation jusqu'à un montant maximum de 3 500 \$, et ce, sur présentation des pièces justificatives.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11100-311	3 500 \$	Conseil municipal - Congrès et colloques

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-304 **SUBVENTION DE 350 \$ - CENTRE DE PÉDIATRIE SOCIALE DE GATINEAU - ACTIVITÉS DU CENTRE - DISTRICT ÉLECTORAL DU LAC-BEAUCHAMP - STÉPHANE LAUZON**

CONSIDÉRANT QUE monsieur Stéphane Lauzon doit célébrer un mariage le 11 avril 2014 et que les frais de célébration d'unions civiles doivent bonifier le budget discrétionnaire du membre du conseil ayant célébré l'union, et ce, conformément à l'article 25.2 de la politique numéro SG-2012-001 :

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER MARTIN LAJEUNESSE APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MYRIAM NADEAU

ET RÉSOLU QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 350 \$ à l'ordre du Centre de pédiatrie sociale de Gatineau, 321, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec, J8P 1L2, à titre de subvention pour les activités du centre.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79945-972	350 \$	Stéphane Lauzon - Du Lac-Beauchamp - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-305 **SUBVENTION DE 350 \$ - CENTRE ACTU-ELLE - MEMBRES DU CONSEIL**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 350 \$ à l'ordre du Centre Actu-Elle, à l'attention de madame Mélanie Sarazin, directrice générale, 501, rue des Pins, Gatineau, Québec, J8L 2L2, à titre de subvention pour leurs activités 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	100 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - Maire - Subventions
02-79948-972	100 \$	Martin Lajeunesse - De Buckingham - Aménagement - Subventions
02-79947-972	150 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-306 **SUBVENTION DE 500 \$ - ASSOCIATION RÉCRÉATIVE LES JARDINS DU CHÂTEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU - JOCELYN BLONDIN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de l'Association récréative Les Jardins du Château, à l'attention de monsieur Raymond Chauvet, 100, rue du Château, Gatineau, Québec, J9A 1T3, à titre de subvention pour l'organisation des activités estivales.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972	500 \$	Jocelyn Blondin - Du Manoir-des-Trembles-Val-Tétreau - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-307 **SUBVENTION DE 500 \$ - CLUB LES AMIS POPULAIRES DE MASSON - ACTIVITÉS 2014 - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - MARC CARRIÈRE**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre du club Les amis populaires de Masson, à l'attention de madame Monique Chénier, présidente, C. P. 2486, Gatineau, Québec, J8M 1K7, à titre de subvention pour les activités de 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	500 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-308 **SUBVENTION DE 750 \$ - ASSOCIATION DES GENS D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELS DU VIEUX-GATINEAU - PARTICIPATION AU COLLOQUE SUR LES PRATIQUES DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE - TROIS-RIVIÈRES - 19 ET 20 MARS 2014**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 750 \$ à l'ordre de l'Association des gens d'affaires et professionnels du Vieux-Gatineau, à l'attention de madame Pauline Bouchard, directrice générale, 321-B, rue Notre-Dame, Gatineau, Québec, J8P 1L2, à titre de subvention pour la participation de l'organisme au colloque sur les pratiques de revitalisation urbaine intégrée qui se tiendra à Trois-Rivières les 19 et 20 mars 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-11449-972	750 \$	Maxime Pedneaud-Jobin - Maire - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-309

AUTORISER LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DU COMITÉ DU BASSIN VERSANT LA RIVIÈRE DU LIÈVRE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2013-987 du 19 novembre 2013, a nommé monsieur le conseiller Martin Lajeunesse membre du Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à rembourser les frais découlant de cette nomination sur présentation des pièces justificatives, et ce, pour la durée de la nomination de monsieur le conseiller Martin Lajeunesse au Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire 02-11100-314 – Conseil municipal – Frais de déplacement, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-310

SUBVENTION DE 50 \$ - L'ARSENAL CHEERLEADING - COLLÈGE NOUVELLES FRONTIÈRES - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINT-RAYMOND - LOUISE BOUDRIAS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 50 \$ à l'ordre du Collège Nouvelles Frontières, à l'attention de madame Maya Salloum, 250, rue Gamelin, Gatineau, Québec, J8Y 1W9, à titre de subvention pour l'équipe de compétition de Cheerleading l'Arsenal.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79937-972-33729	50 \$	Louise Boudrias - Du Parc-de-la-Montagne-Saint-Raymond - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-311

SUBVENTION DE 150 \$ - CARREFOUR CULTUREL ESTACADE - DISTRICT ÉLECTORAL DE MASSON-ANGERS - MARC CARRIÈRE**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 150 \$ à l'ordre du Carrefour culturel Estacade, à l'attention de monsieur Hugo Parisien, directeur général, 580, rue Maclaren Est, Gatineau, Québec, J8L 2W1, à titre de subvention pour la finale locale de Secondaire en spectacle le 22 mars 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79947-972	150 \$	Marc Carrière - De Masson-Angers - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 17 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-312 **SUBVENTION DE 500 \$ - INITIATIVES CULTURE OUTAOUAIS - GALA « FESTIVAL INTERNATIONAL COURT MÉTRAGE OUTAOUAIS » - 19 MARS 2014 - DISTRICT DE LUCERNE - MIKE DUGGAN**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 500 \$ à l'ordre de Initiatives Culture Outaouais, 477, rue John-Egan, Gatineau, Québec, J9H 3V6, à titre de subvention pour le gala « Festival international court métrage Outaouais » le 19 mars 2014.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79932-972	500 \$	Mike Duggan - De Lucerne - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 19 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-313 **PROMOTION À L'ESSAI ET PERMANENCE DE MADAME FRANCE DUROCHER AU POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF - CABINET DU MAIRE**

CONSIDÉRANT QUE le Service des ressources humaines a été autorisé à combler un poste d'adjoint administratif (poste numéro CM-CAD-001 au plan d'effectif des cadres), selon les normes et pratiques en vigueur :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la promotion à l'essai et la permanence de madame France Durocher au poste d'adjoint administratif (poste numéro CM-CAD-001 au plan d'effectifs des cadres) au cabinet du maire.

Le salaire de madame France Durocher est établi à la classe 1, échelon 7 de la politique salariale des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Madame France Durocher sera assujettie à l'ensemble des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Gatineau.

Madame France Durocher est assujettie à une période d'essai de 12 mois et sa date d'entrée en fonction sera déterminée par le Service des ressources humaines.

La permanence à ce poste lui sera accordée de plein droit conditionnellement à ce que la période d'essai soit complétée, conformément aux dispositions du recueil des conditions d'emploi des cadres de la Ville de Gatineau.

Les fonds seront pris à même le poste budgétaire 02-11200-115 – Cabinet du maire – Réguliers – Cadres.

Un certificat du trésorier a été émis le 18 mars 2014.

Adoptée

CE-2014-314 **CONGÉDIEMENT - EMPLOYÉ 109575**

CONSIDÉRANT QU'une enquête a été menée par les représentants de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT les conclusions de l'enquête;

CONSIDÉRANT le dossier de l'employé;

CONSIDÉRANT l'ensemble des faits analysés ainsi que l'état actuel de la jurisprudence en droit de travail;

CONSIDÉRANT QUE les représentants du Service des ressources humaines et du service concerné entérinent les conclusions suite à l'enquête :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité entérine le congédiement de l'employé 109575.

Adoptée

GILLES CARPENTIER
Conseiller et vice-président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif